



Ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications
et du Commerce Extérieur

Direction de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie
Sous-direction de la métrologie
DA 13-1248
LC/DP

Décision d'approbation de modèle
n° 94.00.462.003.2 du 20 SEP. 1994

Ensemble de mesurage ALMA modèle GRAVICOMPT
monté sur camion citerne
(précision commerciale)

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesurage : ensembles de mesurage à compteur turbine destinés à déterminer le volume des liquides autres que l'eau.

FABRICANT :

ALMA Ingénierie, 47, rue de Paris, 94470 Boissy-Saint-Léger.

OBJET :

La présente décision renouvelle l'approbation de modèle prononcée par décision n° 92.00.462.002.2 du 9 novembre 1992 (1).

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques, les conditions particulières de construction, les restrictions d'emploi, les conditions particulières d'utilisation et de vérification des ensembles de mesurage ALMA, modèles GRAVICOMPT, montés sur camion citerne demeurent inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées, à l'exception du numéro d'approbation de modèle qui est remplacé par celui figurant dans le titre de la présente décision.

VALIDITE :

La présente décision a une validité de deux ans à compter de la date figurant dans son titre.

DEPÔT DE MODELE :

Les plans et schémas ont été déposés à la sous-direction de la métrologie et à la direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement

Pour le ministre et par délégation,
le directeur de l'action régionale et
de la petite et moyenne industrie

M. GERENTE